

**CONCOURS EXTERNE
DE
SECRETAIRE D'ADMINISTRATION
SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE
DE CLASSE NORMALE**

SESSION 2006

Epreuve d'admissibilité n° 2

Durée : 3 heures – coefficient : 2

Dissertation sur un sujet d'ordre général relatif aux problèmes économiques, sociaux et culturels du monde contemporain.

S U J E T

Essayiste et romancière contemporaine, Danièle Sallenave écrit en 1991 dans *Le Don des Morts : sur la littérature* :

«La participation à la culture – aux livres, aux œuvres de l'imagination et de la pensée - est demeurée longtemps et presque exclusivement l'apanage d'un petit nombre. En ce sens, être cultivé est un privilège : puisque c'est l'accès à un bien, injustement refusé au plus grand nombre. »

Dans notre société moderne, où les possibilités d'accès au savoir ne cessent de se multiplier, la culture demeure-t-elle vraiment le privilège d'un petit nombre ?

Il vous est rappelé que votre identité ne doit figurer que dans la partie supérieure de la bande en-tête de la copie (ou des copies) mise(s) à votre disposition. Toute mention d'identité portée sur toute autre partie de la copie (ou des copies) que vous remettrez en fin d'épreuve (2^{ème} partie de la bande en-tête, dans le texte du devoir, en fin de copie) mènera à l'annulation de votre épreuve.

Eléments de corrigé – SASU Externe : Dissertation

Session 2006

SUJET

Essayiste et romancière contemporaine, Danièle Sallenave écrit en 1991 dans *Le Don des Morts : sur la littérature* :

«La participation à la culture – aux livres, aux œuvres de l’imagination et de la pensée - est demeurée longtemps et presque exclusivement l’apanage d’un petit nombre. En ce sens, être cultivé est un privilège : puisque c’est l’accès à un bien, injustement refusé au plus grand nombre. »

Dans notre société moderne, où les possibilités d’accès au savoir ne cessent de se multiplier, la culture demeure-t-elle vraiment le privilège d’un petit nombre ?

ELEMENTS DE CORRIGE

Introduction

D. Sallenave a des raisons de faire preuve de pessimisme, mais le développement de la diffusion de la culture est patent

I - Un accès à la culture toujours limité

⇒ Une démocratisation réelle, mais insuffisante

- A. Un accès limité à la culture : la culture a un coût et se cantonne à quelques centres urbains favorisés.
- B. La culture reste sélective, voire « héréditaire ».
- C. L'illettrisme subsiste et reste un fléau planétaire : problème de la scolarisation des enfants et des filles notamment.

II- Cependant, des moyens modernes qui ne cessent de se développer

⇒ Vers une culture de masse

- A. Une évolution historique positive : une école ouverte à tous depuis un siècle et une obligation scolaire étendue à l'ensemble d'une classe d'âge.
- B. Un succès des politiques de la culture (patrimoine, musées, médiathèques, MJC, théâtre).
- C. Un développement exponentiel des moyens de communication internet, avec un désenclavement des zones isolées.

Conclusion

Tous les espoirs restent permis, mais il faut veiller à la qualité de la culture diffusée.